



VILLE DE / TOWN OF  
**Stanstead**

## RÉSUMÉ DE DOSSIER

Déposé au  
conseil le 7  
juin 2020

<b>Dossier :</b>	Administration
<b>Personne en charge :</b>	Jean-Charles Bellemare et Chantal Charest
<b>Date de la dernière rencontre :</b>	N/D

---

### Résumé du dossier

---

Suite à l'adoption du projet de loi 122, le maire n'a plus l'obligation de faire le rapport annuel sur la situation financière 4 semaines avant le dépôt du budget, ce à quoi nous sommes habitués. Il doit cependant faire un rapport notant les faits saillants des états financiers de l'année précédente.

#### 5.04 Rapport du maire sur les faits saillants du rapport financier - 2019

### RAPPORT DU MAIRE FAITS SAILLANTS DES ÉTATS FINANCIERS DE L'ANNÉE 2019

Suivant l'entrée en vigueur du projet de loi 122 et plus précisément de l'article 105.2.2 de la Loi sur les cités et villes, par souci de transparence et de saine gestion municipale, je vous fais rapport, suite au passage de la firme Raymond Chabot Grant Thornton, vérificateur externe mandaté par la Ville, des faits saillants de leur rapport financier déposé au conseil municipal le 11 mai dernier, quant à l'année fiscale ayant débuté le 1er janvier 2019 et s'étant terminée le 31 décembre 2019.

Ainsi, pour l'année 2019, le conseil a adopté un budget de l'ordre de 4 391 246 \$. Il a fixé le taux de taxe général de base à 0,7373 \$ du 100 \$ d'évaluation, la taxe pour les commerces à 1,06 \$ du 100 \$ d'évaluation, la taxe pour les industries à 1,2207 \$ du 100 \$ d'évaluation, la taxe pour le développement économique à 0,0153 \$ du 100 \$ d'évaluation ainsi que la taxe pour les frais de la Sûreté du Québec à 0,0963 \$ du 100 \$ d'évaluation.

La firme d'évaluateurs agréés, JP Cadrin et associés, a déposé un rôle d'évaluation triennal pour les années 2016-2017-2018. Comme celui-ci varie, le budget 2019 a été établi selon la mise-à-jour déposée le 11 octobre 2018, qui était de 188 285 600 \$ (valeur imposable).

Le budget de l'année 2019 prévoyait des dépenses de l'ordre de 4 718 694 \$, soit 327 448 \$ de plus que les dépenses prévues. Les deux plus grandes dépenses ont été la vidange des bassins d'eaux usées des stations d'épuration de Beebe et de Stanstead Plain.

Cependant, à l'inverse, les revenus ont été de 5 390 819 \$ soit 999 573 \$ de plus que les 4 391 246 \$ budgétés. Cette différence s'explique en grande partie par des revenus de transferts d'actifs qui étaient attendues, mais non budgétés lors de la rédaction du budget, à l'automne 2018.

Somme toute, l'année 2019 s'est soldée, en date du 31 décembre 2019, par un surplus libre non affecté de l'ordre de 1 044 872 \$. Ce surplus permettra à la municipalité de faire face aux importants défis auxquels elle fera face au cours des prochaines années.

L'année 2020 s'annonce également tout aussi profitable et tous les efforts nécessaires seront déployés pour mener à terme ces projets et offrir les meilleurs services qui soient à ses citoyens.

Votre Maire, Philippe Dutil